

TARIFS 2024-2025

		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	
FRAIS administratifs et de gestion	Inscription	45 €	45 €	45 €	Chèque
	Ré-inscription	40 €	40 €	40 €	
ACOMPTE		30 €	30 €	45 €	Chèque
CONTRIBUTION DES FAMILLES		59 €	61 €	92 €	
CANTINE	Forfait 2 repas/sem.	41 €	43 €	43.50 €	70 repas/an
	Forfait 3 repas/sem.	61 €	63 €	64.50 €	105 repas/an
	Forfait 4 repas/sem.	82 €	84 €	86 €	140 repas/an
	Ticket à l'unité	8 €	8 €	8 €	
Garderie matin/soir	Par mois	22 €	22 €	27 €	
	Occasionnel	6 €	6 €	6 €	
ADHESION APEL (Association des Parents d'Elèves)		25 € par an et par famille*			

Les frais administratifs et de gestion sont à payer par chèque et endossés à réception du dossier. **L'acompte est à régler par chèque encaissé de suite, et sera déduit de la facture annuelle calculée en septembre.** Ces chèques ne pourront pas être remboursés en cas de désistement (sauf cas exceptionnel, à voir avec la direction).

Les montants de la contribution des familles, de la cantine et de la garderie sont exprimés par mois sur 10 mois. Ils seront payables le 10 de chaque mois, d'octobre à juin, soit 9 paiements.

Le montant de la cotisation annuelle pour l'adhésion à l'APEL sera ajouté sur la facture annuelle calculée au mois de septembre, et sera reversé à l'association. *Sous réserve d'une modification de l'APEL départementale.

Tarifs familles nombreuses : une réduction de 5% sera appliquée sur la contribution familiale à partir du 2^{ème} enfant scolarisé, et de 10% à partir du 3^{ème} enfant.